

Relevé de décisions

Comité régional de développement de la VAE Réunion du 21 septembre 2007

Participants :

Cf liste jointe

Objectif de la réunion :

Information et discussion sur l'état d'avancement des actions conduites en région en matière de VAE et sur leur convergence en faveur du développement quantitatif et qualitatif de la VAE.

Éléments significatifs :

Les propos introductifs de M. JEANTELET, Directeur régional du travail, de l'emploi et la formation professionnelle et de M. MEZIERES, Directeur général délégué à la formation et l'éducation à la Région insistent sur :

- L'évolution des orientations relatives au développement de la VAE en région Centre : de la promotion d'un droit individuel à une appropriation collective de la VAE dans les parcours de qualification et les politiques de ressources humaines ;
- La nécessaire banalisation de la VAE comme outil au service de la qualification dans les entreprises dans un contexte de mutations économiques.

1. - Etude préalable à l'établissement d'un plan régional de développement de la VAE : préconisations

La présentation par François AVENTUR au titre du Groupe AMNYOS Consultants met en évidence pour chacune des étapes du processus de VAE (information-conseil / accompagnement-suivi de parcours / jury-post jury) :

- la problématique en jeu (constat)
- les axes de développement à engager
- les pistes d'action à conduire assorties d'indicateurs d'évaluation permettant d'assurer le suivi et le pilotage du plan régional.

Il ressort de la discussion que compte tenu de l'ampleur et de la diversité des actions à mener, il est en priorité retenu d'engager un travail inter-institutionnel sur les composantes suivantes de l'offre de services en VAE :

- **l'accompagnement – suivi de parcours** : sont ainsi retenues les propositions d'actions relatives à l'établissement d'une charte du parcours VAE et à l'identification d'une fonction de référent de parcours tout en poursuivant les actions en faveur d'une meilleure articulation entre le dispositif d'information-conseil et les certificateurs notamment dans la mise en place d'un appui spécifique à l'élaboration du dossier de recevabilité.
- **le Jury – le post-jurys**, en identifiant les bénéficiaires d'une mutualisation des moyens de chaque certificateur pour améliorer la mobilisation et la professionnalisation des jurys (partage d'expertise, professionnalisation croisée des jurys,...).

Le lieu ressources « validation et certification des compétences » du Gip Alfa Centre est chargé d'assurer la mise en place des groupes de travail sur les thématiques retenues.

Les enjeux collectivement partagés en vue de l'amélioration des modalités de traitement des candidatures de VAE concernent :

- la réactivité de l'offre de services en VAE, mesurée notamment au travers des délais de mise en œuvre d'une VAE ;
- l'opérationnalité du processus de VAE, mesurée au travers des usages de la VAE par les candidats et des entreprises
- le suivi de parcours des candidats et la mesure de la qualité de l'offre de services en VAE en se dotant d'un outillage statistique adapté et partagé (base de suivi des parcours, tableau de bord de l'activité VAE, tableau de suivi des expériences et initiatives conduites dans les territoires,...).

2. Etude-action pour le développement de la VAE dans les pratiques de ressources humaines dans les entreprises : une ingénierie coopérative et partenariale à partir de problématiques concrètes d'entreprises

La présentation par Josette LAYEC au titre de MCVA est organisée autour d' :

- un état d'avancement de la mobilisation des entreprises et des certificateurs engagés dans l'opération (identification de leurs attentes et des effets des échanges mis en place) ainsi que de la méthodologie suivie ;
- une identification des pistes d'action.

Il ressort de la discussion que le déploiement de cette action doit être poursuivie afin de :

- finaliser l'offre de services VAE territorialisée en direction des entreprises ;
- organiser les conditions d'une mobilisation continue des entreprises et des salariés autour des problématiques de qualification et de compétences (animation de réseaux locaux d'entreprises, groupes de co-production en lien avec préoccupations exprimées,...)

Le principe d'un partage d'expériences au travers d'une journée d'échanges de pratiques sur le thème VAE/entreprises s'intégrant dans un cycle d'«événements» réguliers promouvant la qualification et les compétences en région est retenu et sera à mettre en place au 1^{er} trimestre 2008.

Les enjeux collectivement partagés en vue d'une meilleure appropriation de la VAE comme outil de qualification dans les entreprises concernent :

- la lisibilité de l'offre de services en VAE ;
- la réduction des délais de réalisation d'une démarche de VAE ;
- la diversification des modalités d'acquisition des compétences manquantes en cas de validation partielle (autoformation, travail qualifiant,...).

Prochaine réunion programmée :

Date à déterminer durant le 1^{er} semestre 2008.